REGLEMENT
DE LA SPEED LOHEACIENNE 2026

Organisateur :

L'Association **La Speed Lohéacienne** organise le vendredi 18 Septembre 2026, une course à pied.

Le PPS est obligatoire à compter du 1er Janvier 2026 vous pouvez le réaliser sur le site suivant : https://pps.athle.fr/

Parcours :

La Speed Lohéacienne **Auto-bilan Sorel sécuritest** est une course de 10 kms sur route en deux boucles au cœur du village et avec deux passages sur le circuit de rallycross **(circuit mesuré)** Départ à 20h rue de Chateaubriand (né(e)s en 2010 et avant)

Départ du Relais **U** et Challenge entreprise **Guercoët Automobiles** 2x5km à 20h départ rue Chateaubriand (né(e)s en 2012 et avant) en équipe de deux.

Départ devant la mairie, courses Enfants à 19h La petite Speed **Poplidays** (de 6 à 9 ans) 700m
À 19h15 La Kid Speed **Actarus** (de 10 à 13 ans) 1400m

Licences :

La course est ouverte à tous les coureurs licenciés ou non (hommes et femmes) nés en 2010 et avant pour le 10 km pour les relais 2x5km les coureurs doivent être nés en 2012 et avant.

Les non licenciés devront renseigner un numéro PPS sur Nextrun

Pour les licenciés FFA : licence en cours de validité sur Nextrun

Pour les licenciés à une autre fédération sportive, ils devront renseigner un PPS sur Nextrun

Inscriptions :

Le droit d'engagement est de 10€ jusqu'au Mercredi 16 Septembre à 20h. (dont 1€ sera reversé à l'association contre la maladie de Charcot).

L'inscription se fait uniquement :
- Par Internet : https://www.nextrun.fr/ (Les inscriptions par internet seront closes le Mercredi 16 Septembre à 20h

Important : Aucune inscription sur place le jour de la course & par téléphone.

Dossards :

Ils seront à retirer le jour de la course à partir de 17h30 sur le site de la course face à la mairie de Lohéac. **(Se munir de votre pièce d'identité)**

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste
Le port du dossard (remis par l'organisation) est obligatoire, il devra être lisible lors de la course. Toute infraction à cette règle entraînera le non classement de son auteur.

Important : En cas d'abandon déposer le dossard au podium.

Ravitaillement :
Il est prévu plusieurs postes de ravitaillement en eau sur le parcours et un poste de ravitaillement à l'arrivée (liquide et solide).

Assurance :

Les athlètes licenciés bénéficient des garanties accordées par leur Licence.
L'association La Speed Lohéacienne a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de l'assureur MAÏF.
Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.
Les organisateurs ne pourront en aucun cas, être tenus responsables du défaut d'assurance individuelle.

Sécurité du parcours :

Les concurrents doivent respecter le balisage et les consignes des commissaires de course.
Des signaleurs seront présents à chaque traversée de route.
L'organisation se donne le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve pour des raisons de sécurité (condition météorologique) Les concurrents s'engagent également à ne rien jeter et à respecter le site.
L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, d'accidents causés par le non-respect du code de la route ainsi que de la perte, vol d'objets ou de matériel.

Sécurité :

Elle sera assurée par l'association Nationale des Premiers Secours, un médecin ainsi que par des signaleurs munis de leurs téléphones portables.

Récompenses :

Un lot sera remis à tous les coureurs lors de la remise du dossard.

Les cinq 1ers H et F de la course 10km **sécuritest** (au scratch) – **Primes de 300€ aux records H et F.**

La 1ère équipe masculine, féminine et mixte sur le relais **u** et sur le challenge entreprise **Guercoët Automobiles**

Récompenses pour tous les participants sur la course des enfants.

Droit d'image :
L'organisateur se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de la course pour les besoins des différentes publications.

Résultats :
Ils seront affichés le jour de la course par des QR Code à plusieurs endroit (buvette, ravitaillement) et disponibles sur le site Internet : https://www.chronowest.fr/
Les participants pourront demander la non publication de leurs données nominatives dans les résultats, le jour même de la course au secrétariat.

Annulation :

En cas de force majeur lié à la crise sanitaire, de catastrophe naturelle mettant en danger la sécurité des concurrents ou de la décision du Préfet, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve**.** Les concurrents inscrits seront remboursés intégralement moins 1€.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.